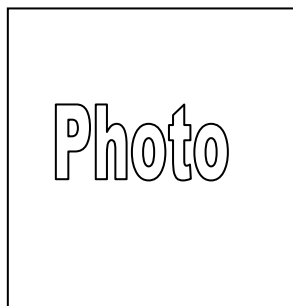




COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE COTE D'AZUR
Fédération Française d'Etudes et Sports sous Marins



**BREVET DE MONITEUR
FEDERAL 1^{er} DEGRE**

BULLETIN D'INSCRIPTION 2012

** Veuillez remplir le bulletin, lisiblement en " lettres d'imprimerie "*

NOM : **PRENOM :**

DATE DE NAISSANCE : **LIEU :**

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : **VILLE :**

TELEPHONE : **PORTABLE :**

E-mail :

N° Licence : **Complémentaire :** OUI NON

Nom Club : **N° Club :**

M accepte les directives et les dispositions Fédérales quant à l'organisation de cet Examen MF1 , ainsi que les risques librement consentis relatifs aux activités effectuées dans le cadre de cet Examen.

Fait le **à**
Signature du Candidat :

Réservé à l'administration :

Dossier arrivé le / / 2012

Convocation envoyée le / / 2012

EXAMEN 2012

* COCHEZ LA CASE INSCRIPTION CORRESPONDANTE

Date limite d'inscription : 1 mois avant l'examen

Centre	Tel	Contact	Date Exam	Inscription*
Sup'Air Trempe Club Sous l'Eau	0494570261 jpmarin@wanadoo.fr	Jean-Pierre MARIN	24 et 25/03/2012	
Centre de plongée de St Ferréol	0494968786 christian.jaffard@wanadoo.fr	Christian JAFFARD	14- 15/04/2012	
Comité Dep 06	0612727137 gauthier_bernard@yahoo.fr	Bernard GAUTHIER	05- 06/05/2012	
Espace Mer	0494589494 espace-mer@wanadoo.fr	Philippe BERNARDI	07- 08/07/2012	
Arsinoe Plongée	(06) 61 55 28 41 arsinoeplongee@yahoo.fr	Roger MERENNE	25 et 26/08/2012	
Easy Dive	0678669142 easydive@easydive.fr	Grégory POIRIER	6 et 7/10/2012	
Centre de plongée De St Mandrier	0494064734 cpsm.saint-mandrier@wanadoo.fr	Pierre MEDALIN	27- 28/10/2012	
Cip Nice Formation	(06) 17 67 80 79 info@palmesbeach.fr	Aurélien MATHIEU	03/11 au 04/11/2012	
Ceto / Eperlan	contact@ceto83.org Eric Dieterlen 06 23 42 66 21 04 94 54 35 18	Claude Gavory 06 88 48 87 17	24- 25/11/2012	

Pour l'hébergement, contacter les centres.

Vous devez amener votre matériel de plongée (la bouteille est fournie par le centre).

PIECES A JOINDRE :

1. Le présent bulletin dûment rempli (renseignements sur 4 pages).
 2. Une photo d'identité collée sur ce bulletin.
 3. Deux enveloppes vierges (16x11,5) affranchies au tarif en vigueur.
 4. Un chèque de 180€ pour frais de dossier et d'examen à l'ordre de « FFESSM CTR Côte d'Azur »(ces frais ne couvrent pas l'hébergement éventuel et les repas pendant la session d'examen). Ces frais sont non remboursables et ne peuvent être que reportés sur une autre session de la CTR Côte d'Azur.
 5. Dans le cas d'un examen pour équivalence (marine, armée...), les frais s'élèvent à 60€ au lieu de 180€ à l'ordre de « FFESSM CTR Côte d'Azur »(ces frais ne couvrent pas l'hébergement éventuel et les repas pendant la session d'examen). Ces frais sont non remboursables et ne peuvent être que reportés sur une autre session de notre CTR Côte d'Azur.
- NB : Le report des frais en cas de désistement de votre part, ne pourra être effectué que sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de votre employeur.

Coût total de l'examen : 180 €

Attention, tout dossier incomplet sera rejeté.

Attention, les stages et examens sont organisés pour minimum 5 candidats et maximum 16 candidats.

Le jour de l'examen, vous devrez présenter les documents originaux suivants:

Votre **licence fédérale** de l'année en cours (l'assurance complémentaire est conseillée);

Un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la plongée sous-marine, obligatoirement délivré par un médecin fédéral ou titulaire d'un CES Sportif, de moins d'un an;

Votre **diplôme de N.4** ;

Votre **permis mer** (carte mer non valable) ;

L'**attestation sur l'honneur** que vous ne vous êtes pas présenté à une session de M.F.1, dans un délai de 1 mois précédant la session à laquelle vous participez;

Le **livret pédagogique** Si ce carnet est insuffisamment ou incorrectement rempli au jour de l'examen, le candidat ne pourra se présenter ;

L'**épreuve de remontée d'un plongeur en difficulté** UC8 validée et de moins de 9 mois ;

LE **RIFAP (carte obligatoire)**.

Pour les candidats ayant suivi une formation modulaire BEES1, les justificatifs originaux des unités de formation.

Toute pièce manquante le jour de l'examen interdira l'accès à l'examen.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A L'ORGANISATION DES EXAMENS :

Lors de l'ouverture de l'examen, les candidats pourront avoir à justifier de leur identité.

Les candidats devront apporter leur matériel individuel de plongée, pour la bouteille et le lestage se renseigner au centre d'examen.

Le nombre de Candidats par Examen est limité. L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'arrivée des dossiers (le cachet de la Poste faisant foi).

Dans le cas où la règle de priorité devrait être appliquée, les candidats non retenus seront avisés dans les meilleurs délais avant la date de l'ouverture de l'Examen.

EN CAS D'ACCIDENT : PREVENIR :

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL.....

PORT.....

Pour votre **préparation à l'examen** , vous trouverez une liste de sujets d'examen sur le site de la CTR : ctr.crca.free.fr

CE DOSSIER DOIT ETRE ADRESSÉ EN DEUX EXEMPLAIRES AU PRÉSIDENT DE LA CTR

1 exemplaire de la présente fiche par courriel à : ctr.crca@free.fr

1 exemplaire complet format papier à :

**Commission Technique Régionale Côte d'Azur
Comité Régional FFESSM -
875 Chemin des Charrettes 83390 Cuers**

Nous vous recommandons de photocopier ce bulletin d'inscription, pour vos archives

RAPPEL : Obligation, au jour de l'examen, d'avoir effectué :

1. Avoir effectué le stage initial de 6 jours, avec UC1, UC2, UC3 validées.
2. Avoir effectué le stage d'encadrement avec UC4, UC5, UC6, UC7 validées.
3. Avoir effectué le stage final de cinq jours, UC9 validée.
4. Avoir les UC8 et UC10 validées.

Accusé de réception de dossier **Examen MF1 2012**

A remplir par le candidat :

NOM : **PRENOM** :

MF1 du :/...../.....2012.....**Lieu** :

A remplir par le secrétariat de la CTR :

Pièces ou informations manquantes :